



HAUTES-PYRÉNÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°65-2022-142

PUBLIÉ LE 8 JUIN 2022

Sommaire

Direction de l'administration pénitentiaire / Maison d'arrêt de Tarbes

65-2022-06-01-00004 - Délégation signature (1 page)

Page 3

Direction de l'administration pénitentiaire

65-2022-06-01-00004

Délégation signature

Direction interrégionale des services pénitentiaires de TOULOUSE

Maison d'Arrêt de Tarbes

A Tarbes, Le 01 juin 2022

Arrêté portant délégation de signature

- Vu l'article R361-3 du code pénitentiaire
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 07/07/2021 nommant Monsieur Patrice POTIN en qualité de chef d'établissement de la Maison d'Arrêt de Tarbes.

Le Chef d'établissement de la maison d'arrêt de Tarbes

ARRETE :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Madame Aurélie COBOURG, CSP et adjointe au chef d'établissement à la maison d'arrêt de Tarbes à l'effet de signer toutes décisions et documents se rapportant aux attributions relatives à l'inscription sur les listes électorales et au vote par correspondance des personnes détenues et définies à l'article R361-3 du code pénitentiaire.

Article 2 : Me. COBOURG Aurélie, adjointe au Chef d'établissement, assiste en tant que de besoin le Chef d'établissement de la maison d'arrêt de Tarbes dans les attributions pour lesquelles elle a reçu délégation de signature à l'article 1^{er} de l'arrêté du Chef d'établissement de la maison d'arrêt de Tarbes.

Article 3 : Délégation de signature est donnée à Monsieur ROLLAND Thierry-Henry, Capitaine Chef de détention à la maison d'arrêt de Tarbes à l'effet de signer toutes décisions et documents se rapportant aux attributions relatives à l'inscription sur les listes électorales et au vote par correspondance des personnes détenues et définies à l'article R361-3 du code pénitentiaire.

Article 4 : M. ROLLAND Thierry-Henry, Chef de détention, assiste en tant que de besoin le Chef d'établissement de la maison d'arrêt de Tarbes dans les attributions pour lesquelles elle a reçu délégation de signature à l'article 1^{er} de l'arrêté du Chef d'établissement de la maison d'arrêt de Tarbes.

Le chef d'établissement,

Patrice POTIN 
